



# PROCES-VERBAL



## Bureau (téléphonique) du Conseil d'Administration de la LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

---

**Réunion du :** Vendredi 7 août 2009  
**à :** 15 h. 30

---

**Présidence :** M. Fernand DUCHAUSSOY

---

**Participant(e)s :** Mme Bernadette CONSTANTIN  
MM. Arnold ALPHON LAYRE, Bernard BARBET, Bernard CAZIN, Alain CHARRANCE, Roland COQUARD et Jean-Claude HAZEAX

---

**Excusés :** MM. Lionel BOLAND et Gérard CAPELLO

---

Fernand DUCHAUSSOY présente la situation des différentes affaires en cours, soit :

### **SAUMUR**

Le Bureau du Conseil fédéral du 6 août 2009 a refusé la proposition du CNOSF d'intégrer l'équipe senior représentative en CFA.

### **RC BESANCON**

Le tribunal administratif a rejeté la requête du club. Il y a donc lieu de prendre en compte les décisions

- du Bureau du Conseil Fédéral du 24 juillet 2009, « *acceptant la proposition de conciliation du CNOSF de maintenir le RC Besançon en Championnat de France Amateur* »,
- de la commission d'appel de la DNCG du 30 juillet 2009 « *interdisant l'accession en National du RC BESANCON et lui refusant la rétrogradation en CFA 2* ».

### **Examen des propositions de la Commission Fédérale des championnats nationaux senior**

Considérant

- la situation du RC BESANCON à l'issue des procédures engagées par le club (voir ci-dessus),
- la lettre de confirmation d'engagement en CFA et en CFA 2 du 6 août 2009 du RC BESANCON,

la commission fédérale des championnats nationaux seniors, réunie en conférence téléphonique le 7 août 2009, propose

qu'au titre du Championnat de France Amateur de la saison 2009/2010 :

- Le RC BESANCON 1 soit incorporé dans le Groupe A, portant ainsi celui-ci à 19 clubs,

qu'au titre du Championnat de France Amateur 2 de la saison 2009/2010 :

- Le RC BESANCON 2 soit incorporé dans le Groupe C (en lieu et place du RC BESANCON 1)

qu'au titre des accessions/rétrogradations à l'issue de la saison 2009/2010 :

- **au niveau du CFA - groupe A**  
→ les équipes classées 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> soient rétrogradées en CFA 2,
- **au niveau du CFA 2,**  
→ en fin de saison, **trois équipes classées 13<sup>ème</sup>** de chaque groupe (au lieu de quatre) soient admises en CFA 2 pour la saison 2010/2011, conformément aux dispositions de l'article 4.IV du règlement des championnats nationaux.

qu'au titre des dates supplémentaires à prévoir au calendrier de CFA – groupe A (19 équipes), celles-ci soient les :

- Mercredi 28 octobre 2009,
- Samedi 23 janvier 2010,
- Samedi 27 février 2010,
- Mercredi 31 mars 2010.

Les membres du bureau homologuent ces propositions.

La composition du groupe A de CFA 2009/2010 devient donc :

CFA / GROUPE A	
1	ALFORTVILLE UJA
2	AMNEVILLE CSO
3	BESANCON
4	COLMAR SR
5	COMPIEGNE AFC
6	DRANCY JA
7	DUNKERQUE USL
8	ENTENTE SSG
9	EPINAL SA
10	LENS RC 2
11	LILLE OSC 2
12	MARCK AS
13	MULHOUSE FC
14	NANCY LORRAINE AS 2
15	NOISY LE SEC
16	RAON L'ETAPE US
17	STRASBOURG RC 2
18	VESOUL HS
19	VILLEMOMBLE SPORT

La composition du groupe C de CFA 2 est inchangée (le RC BESANCON 2 prenant la place du RC BESANCON 1).

**Le Président,  
Fernand DUCHAUSSOY**

**Le secrétaire général,  
Jean-Claude HAZEAUX**